

Yannick Ollivier, nouveau Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes

Yannick Ollivier a été élu jeudi 29 octobre Président de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes (CNCC) par le Conseil National de la profession, pour un mandat de quatre années.

Engagé depuis 2006 dans les institutions régionale et nationale (il fut notamment Président de la CRCC de Caen de 2013 à 2015 et Vice-Président de la CNCC depuis 2017), Yannick Ollivier devient à 44 ans Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes. Après quelques années au sein d'un cabinet à dimension internationale, il a fait le choix de rejoindre Fiteco un cabinet d'audit et d'expertise comptable de taille intermédiaire basé dans les Pays de Loire, dont il devient associé en 2005 puis Directeur général en 2019.

Alors que la profession de commissaire aux comptes a été mise à mal par le relèvement de ses seuils d'intervention, dont les effets sur l'activité vont se faire sentir dans les années à venir, Yannick Ollivier souhaite que les missions des CAC évoluent pour répondre de façon plus pertinente aux besoins des entreprises, et en particulier de celles pour qui le commissariat aux comptes est devenu facultatif. Ces évolutions seront articulées autour de propositions de la Compagnie Nationale pour renforcer le positionnement particulier de l'auditeur à la frontière du droit et de l'économie, qui garantit la confiance dans les informations communiquées par les entreprises qu'elles soient financières ou extras financières, et, en même temps, alerte sur les risques.

Deux missions que la crise actuelle rend encore plus essentielles pour l'économie.

« Le paradoxe est que dans la crise que nous vivons jamais la mission du CAC n'a été autant nécessaire, et pourtant son intervention est en permanence questionnée » souligne Yannick Ollivier.

Le nouveau Président de la CNCC annonce le lancement deux commissions centrales : la première résolument tournée vers le marché des PE pour répondre à leurs attentes et la seconde, plus prospective, avec pour objectif d'installer la profession comme un acteur incontournable de la sécurité de l'économie.

« Sur ces sujets je souhaite faire entendre la voix singulière du commissariat aux comptes, utile pour répondre aux défis économiques et sociétaux de notre pays. Je

souhaite également rendre le travail du CAC aujourd'hui mieux compris, plus utile et attendu» précise Yannick Ollivier.

En parallèle Yannick Ollivier souhaite ouvrir le dialogue avec la tutelle de la profession, le Ministère de la Justice, et le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour ajuster le positionnement du rôle du Commissaire aux comptes dans les enjeux sociétaux et réaffirmer la place de la profession et de l'institution.

« On ne peut d'un côté nous demander de davantage sécuriser l'entreprise (délais de paiement, alerte...) et de l'autre nous supprimer des mandats et ne pas faire évoluer notre statut et notre responsabilité » commente-t-il.

La CNCC représente les 12 000 commissaires aux comptes français, présents auprès de 230 000 entités économiques, associatives ou publiques.

CONTACTS PRESSE

Isabelle Mauriac – Imedia conseil - 06 27 70 71 60 - imauriac@imedia-conseil.fr